

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE Mensuel

n°230
AVRIL 2022

www.ville-lacrecche.fr • f Ville de La Crèche

INFORMER – Le périmètre du projet



p.3

Réhabilitation
de la piscine et
des bâtiments
sportifs : la co-
construction lancée

p.5

Vote des subventions
aux associations

p.7

Le jeu au programme
de la semaine de
la parentalité



L'édito

Et voilà, le printemps est là ! Cela fait bien plaisir de voir la nature reverdir et sentir les premiers rayons du soleil. Les travaux de jardins ont repris et les agents municipaux préparent les massifs qui vont fleurir vos rues et villages.

Deux sites à proximité du bourg vous invitent à flâner. Le site Groussard, agrémenté par l'aménagement du ruisseau et les récentes plantations, mais aussi l'ancien terrain de camping rue de Barilleau, avec son chemin piétonnier arboré. Je vous invite à les découvrir ou à les redécouvrir à l'occasion d'une promenade.

Les agents du service vie associative sont également très sollicités. Le calendrier des manifestations proposées par les associations se remplit et les bénévoles s'affairent pour vous proposer du divertissement à l'occasion de temps sportifs ou culturels.

Les compétitions ont repris et nous sommes fiers d'avoir sur notre territoire des sportifs créchois et créchoises qui ont accédé au titre de champions régionaux et de France et leur adressons nos félicitations.

Pas de pause pour les bénévoles de l'antenne de la Protection Civile, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pendant les deux années qui

PAS DE PAUSE

POUR LA

PROTECTION CIVILE

viennent de s'écouler et qui, depuis quelques semaines déjà, ont mis en place une collecte à destination des

Ukrainiens qui fuient la folie meurtrière. Les dons affluent. Après deux années où chacun avait fermé sa porte, des Créchois se mobilisent et les ouvrent pour accueillir des familles. La solidarité reste une valeur ancrée dans la commune. Merci à tous.

Et pour vous distraire, quelques idées de spectacles à l'Hélianthe et à la salle Clouzot à découvrir dans ce bulletin.

Je vous souhaite un beau printemps !



Évelyne AUZURET

Adjointe à la maire chargée de la vie associative, de l'éducation populaire, des sports, des loisirs et des cultures

UNE INVITATION À FLÂNER

ZOOM



La Protection civile mobilisée pour l'Ukraine

Depuis le début du conflit en Ukraine, les bénévoles de la Protection Civile de La Crèche travaillent d'arrache-pied pour organiser l'envoi des dons sur place.

En partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF), la Protection Civile participe activement à la solidarité nationale pour soutenir les populations ukrainiennes. Cette solidarité s'est tout d'abord principalement traduite par le recueil de dons de particuliers, nécessitant un travail colossal de manutention et logistique : tri des dons, construction des cartons, palettisation. Pour ce faire, une dizaine de bénévoles, adhérents de la Protection civile ou non, se relaient par demi-journée au local créchois de l'association. "C'est un travail colossal et très prenant qui est effectué par les bénévoles car l'envoi des dons nécessite de nombreuses actions, liées à la logistique et l'organisation" explique Jean-Paul Renard, président de l'antenne de l'APC de La Crèche.

Mobilisation des entreprises créchoises

Avec l'appui du club Atlansèvre entreprises, fédéré par son président, Jérôme Terrasson, du matériel

(palettes, film...) a pu être recueilli auprès de nombreuses entreprises créchoises.

Marie-Christine Renard, responsable de la Protection civile au niveau départemental, coordonne la récupération des dons sur les 3 sites deux-séviens (La Crèche, Niort et Thouars). Un premier regroupement interrégional se fait à Limoges, avant une centralisation nationale à Strasbourg pour le départ du convoi.

Selon les besoins sur place et l'augmentation des difficultés d'acheminement, les consignes évoluent chaque semaine. La collecte de dons matériel est pour l'instant terminée. C'est maintenant du matériel médical (défibrillateurs, lits médicalisés, etc) qui est demandé. Ces articles ne pouvant être fournis par des particuliers, la Protection civile fait appel aux structures en capacité de fournir ce type de matériel (hôpitaux, EHPAD...) ou aux dons financiers qui permettront de l'acquérir.



Les dates-clés de la mobilisation de l'APC

- 6/03 : début de la récolte de dons
- 7/03 : début du tri et de la mise en carton
- 10/03 : chargement et départ du 1^{er} camion ➤ 32 palettes
- 17/03 : départ du 2^{ème} convoi ➤ 32 palettes
- 24/03 : départ du 3^{ème} convoi ➤ 26 palettes

à retenir

LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ MISES EN PLACE

La collecte de dons matériels est actuellement stoppée

Dons financiers via la Protection Civile

Accueil d'ukrainiens

Renseignements complémentaires : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Vivre au quotidien / Emploi et action sociale / Solidarité pour les populations ukrainiennes



PARTICIPATION CITOYENNE



Lancement de la concertation pour la réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs

Judi 24 mars, une expérience de démocratie participative, inédite dans le département, a débuté autour du projet de réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs du site Groussard.

La co-construction du projet de réhabilitation de la piscine et des bâtiments sportifs attenants va durer 6 mois, jusqu'à la naissance d'une décision collective. La coopérative "Fréquence Commune" animera et accompagnera les réunions d'informations et le groupe de travail.

Mettre en évidence les envies et besoins des habitant·e·s

Le coup d'envoi a été donné avec la première réunion publique d'information à laquelle ont participé 150 personnes. Après un temps de présentation du projet, les participants ont très vite été mis à contribution, en tables rondes, pour noter leurs idées, envies, besoins et craintes à l'aide d'outils d'animation utilisés en participation citoyenne. Ainsi, 239 "Post-it" ont été écrits. Chacune de ces idées va être retranscrite et prise en compte dans la suite du processus.

"L'objectif de cette co-concertation est de déterminer ce qu'il va advenir de l'espace du site Groussard, ce n'est pas limité qu'à la piscine. Il s'agit d'un site multimodal, utilisé également par les promeneurs et diverses associations sportives. À ce titre, le comité consultatif "site Groussard" a démontré que ces associations ont envie d'évoluer sur un lieu mutualisé. C'est un projet multisport !" explique la maire, Laetitia Hamot.

Le groupe de travail constitué

En deuxième partie de soirée, les animateurs ont procédé à la constitution du groupe de travail. Composé de 32 personnes, il va se réunir à 3 reprises entre mai et juin et aura pour objectif d'explorer toutes les possibilités en prenant en compte, à chaque fois, les contraintes techniques et budgétaires. Ces ateliers vont mener à une décision collective, qui sera exposée en septembre, lors d'une seconde réunion publique, puis retravaillée de nouveau, avant un vote en conseil municipal. Le comité consultatif "budget" sera quant à lui mobilisé sur la phase finale du projet pour faire ses préconisations. Yannick Maillou, conseiller municipal délégué à la participation citoyenne et à la communication précise : "Ce projet n'entre pas en concurrence avec le centre aquatique qui vient d'ouvrir, il n'a pas la même vocation. Les 2 équipements sont complémentaires !" Laetitia Hamot complète : "La municipalité tente quelque chose de très nouveau à La Crèche : offrir un vrai moment de démocratie, autre que le clivage politique. Nous allons jouer le rôle de facilitateurs grâce à la transmission de l'information pour aboutir à la co-construction. Démocratiquement, cela ne peut être que passionnant !"

LE GROUPE DE TRAVAIL

- 10 personnes tirées au sort parmi les personnes présentes à la réunion publique
- 10 habitant·e·s tiré·e·s au sort grâce aux données cadastrales publiques*
- 7 représentant·e·s d'associations utilisatrices du site Groussard
- 3 élu·e·s : 2 de la majorité, 1 de la minorité
- 2 agents municipaux

*Le tirage au sort parmi les données publiques fournies par le cadastre a été intégralement filmé : <https://www.ville-lacrecche.fr/vie-municipale/participation-citoyenne/246-piscine-et-batiments-sportifs-projet-de-rehabilitation>

À SAVOIR

VALORISEZ LE PATRIMOINE CRÉCHOIS

Le groupe "Patrimoine" souhaite recenser et valoriser le patrimoine créchois, présentant un intérêt culturel et/ou historique : patrimoine bâti, non bâti, naturel, paysager, sites incontournables (murs en pierres sèches, puits, mares, façades...).

Si vous souhaitez valoriser un lieu de votre connaissance, une fiche est à votre disposition dans ce Mensuel.

Vous pouvez également remplir le questionnaire en ligne :
<https://forms.gle/H3LvHAdS8CdVnKgGg6>
ou flasher le QR code ci-contre.



Soumettez vos sites créchois favoris !



3 questions à...
Thomas Simon,
directeur de
Fréquence commune

Parlez-nous de Fréquence commune...

"C'est une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), dont le siège est situé à Grenoble. Elle est composée d'une quinzaine de coopérateurs, basés partout en France. Notre mission est d'accompagner les communes à faire de la démocratie participative, et notamment rassembler, au sein de groupes de travail, les habitants, les élus et les agents. Pour ce faire, nous utilisons de nouveaux outils d'intelligence collective. Depuis 3 ans, nous accompagnons des communes de toute taille, la plus grande étant la métropole de Strasbourg."

Quel est votre rôle dans ce projet ?

"À La Crèche, l'objectif est de mobiliser les différents acteurs, tout en restant impartial. Nous avons imaginé une méthodologie d'animation sur 6 mois, pour aboutir à une décision collective sur le devenir de la piscine et des bâtiments sportifs. La principale difficulté va être de s'extraire du clivage "pour ou contre la piscine". De plus, nous permettons à l'équipe municipale de prendre du recul par rapport à la concertation et garantir la neutralité de la décision finale sur le projet."

Pourquoi ne pas juste organiser un référendum ?

"Selon Fréquence commune, le référendum n'est pas une solution efficace car il va justement exacerber ce clivage politique. Non seulement l'organisation d'un référendum est très coûteuse, mais elle mobilise généralement peu la population. En outre, ce procédé ne permet pas d'utiliser l'intelligence collective, car les habitants doivent simplement voter oui ou non. La concertation permet un travail en transparence avec la population pour aboutir à une adhésion collective au regard de la solution proposée par le groupe de travail, ce dernier ayant étudié toutes les options possibles."



4 fructueuses rencontres citoyennes

De janvier à mars, la municipalité a organisé 4 rendez-vous avec les habitant·e·s, des "rencontres citoyennes", pour échanger sur des sujets aussi variés que l'urbanisme, la voirie, l'écologie, les finances, etc. Ces temps privilégiés ont également permis de faire émerger des problématiques, mais aussi des solutions et de bonnes pratiques.



VIE CRÊCHOISE



60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

La cérémonie s'est tenue le samedi 19 mars et a donné lieu à 3 remises de médailles à d'anciens combattants.

Le 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie a été commémoré à l'occasion de la cérémonie du 19 mars 1962, à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc. La cérémonie a débuté au monument aux morts, en présence des associations locales d'anciens combattants, la FNACA, présidée par Marc Ingrand et l'UDCR, représentée par Max Simon. 3 anciens combattants ont été mis à l'honneur.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie à la stèle, au rond-point du 19 mars 1962, avec la lecture de l'ordre n°11 du général Ailleret et le dépôt de gerbes et de bouquets.

LA FNACA RENCONTRE LE CMJ

Vendredi 18 mars, veille du 60^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, 2 anciens combattants, membres de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA), Paul Ingrand et Bernard Magneron (président départemental de la FNACA), sont intervenus durant la séance du Conseil municipal des jeunes. M^{me} Ingrand était quant à elle venue témoigner en tant que femme d'appelé et raconter son vécu à cette période. Après un point historique des grandes étapes du conflit, qui s'est déroulé entre 1954 et 1962, un échange fructueux de questions-réponses a permis aux jeunes élus d'en apprendre davantage sur cette période et comprendre les enjeux de la cérémonie de commémoration à laquelle ils participaient activement le lendemain.

Des arbres plantés pour les enfants de 2021

Samedi 19 mars avait lieu la 2^{ème} session de l'opération une naissance-un arbre, pour les enfants nés en 2021 et domiciliés sur la commune.



Ainsi 43 arbres, adaptés aux milieux humides, ont été plantés sur le terrain communal, situé rue de Barilleau (ancien camping) : acer, prunus, liquidambar, salix, cornus.



3 anciens combattants ont été médaillés par Marc Ingrand, en compagnie de la maire, Laetitia Hamot :

Titre de reconnaissance de la nation :

Daniel Cholet, 1^{ère} classe à Colomb-Béchar de mars 1962 à septembre 1964.

Croix du combattant :

Jean Ristor, quartier-maître à Mers-el-Kebir, de septembre 1962 à octobre 1963.

Yvon Girault, 2^{ème} classe dans le 16^{ème} RIMA à Philippeville (Skikda) de mars à décembre 1963.

Des Créchois soucieux de leur environnement



Samedi 19 mars, en début d'après-midi, des habitants de Fenieux sont venus apporter leur soutien et leur coup de main à l'étape finale de la plantation d'une haie champêtre, en bordure du chemin blanc de Fontmarbroux.

Préparés par des agents municipaux des espaces verts, environ 150 sujets arbustifs ont été plantés. L'objectif vise à reconstituer des continuités écologiques de biodiversité, dans les endroits qui ont été fortement dégradés par des arrachages continus depuis plus de 40 ans. L'intérêt de ces linéaires végétatifs pour la faune, la flore, l'eau, le climat et même pour l'agriculture, devient de plus en plus une évidence pour de nombreux citoyens. L'enjeu est de poursuivre ces opérations dès l'automne prochain.

Le chiffre du mois



272 K€*

Financement de France Relance vélo

Pour la création de 4,4 km de liaisons cyclables entre les principaux villages de la commune et le bourg.

La Crèche est la seule commune des Deux-Sèvres à avoir été retenue pour cet appel à projet.

*K€ : unité de compte équivalent à 1 000 euros



L'égalité et les violences faites aux femmes

Mardi 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, plusieurs actions ont été organisées par la ville. En partenariat avec Uniscité, le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, sur le thème de l'égalité et des violences faites aux femmes, une exposition était proposée dans le hall de la salle Clouzot. Les meilleures photos ont été récompensées par un jury de professionnels, en présence de la maire, Laetitia Hamot.

La journée s'est achevée par un ciné-débat, sur le film "Debout les femmes", de François Ruffin et Gilles Perret, animé par les volontaires du Planning Familial et Uniscité.



Entordu ! offert aux scolaires

Jeudi 10 mars, les élèves des 3 écoles élémentaires ont assisté au spectacle de danse Entordu !, par la compagnie Adéquante. Cette diffusion, à l'initiative de l'école de Chavagné menant un projet autour du spectacle vivant, a été offerte par la ville à tous les élèves créchois. Les enfants ont ensuite pu échanger avec les danseurs/chorégraphes qui interviennent également à l'école de Chavagné pour des ateliers de pratique.



Swing : à la découverte du jazz manouche

Vendredi 18 mars, le public du cinéma Henri-Georges Clouzot a pu profiter d'une soirée consacrée au jazz manouche, en partenariat avec l'école de musique municipale.

ASSOCIATIONS



Vote des subventions aux associations

Lors de la séance du 10 mars, le conseil municipal a attribué des subventions à 58 associations crêchoises.

Après examen des demandes par la commission "Vie associative et éducation populaire", l'attribution des demandes de subvention déposées par les associations (24 sportives, 17 sociales, 10 culturelles et 13 hors-communes) a été adoptée par le conseil municipal, pour un montant total de 38583 €. Depuis 2021, la commune s'est engagée dans une démarche de transparence et d'équité, vis-à-vis des associations bénéficiaires de subvention. C'est donc en suivant les critères prédéfinis et décrits dans la notice descriptive d'attribution des subventions, document dont les associations avaient connaissance, que les subventions ont été attribuées.

La notice descriptive d'attribution des subventions

Ce document détaille les critères étudiés par la municipalité pour l'attribution des subventions. On distingue ainsi :

La subvention de fonctionnement. Le montant de celle-ci est notamment établie en fonction de plusieurs éléments, tels que le nombre d'adhérents, les actions à destination de divers publics, etc.

La subvention de projet ou d'investissement
Consultez la notice complète sur www.ville-lacrecche.fr, rubrique **Bouger et se divertir/Vie associative/Subventions**

à savoir

Le GJ prépare sa prochaine saison



Le Groupement Jeunes La Crèche Sainte-Néomaye Romans accueille 134 enfants, filles et garçons, issus des 3 communes. Cette association, très active, organise ses entraînements, en semaine, sur les 3 terrains. Les matches ont lieu

le samedi.

Hormis le football, le club organise des événements pour les licenciés, comme la journée de cohésion au laser game, pour

les grands, et au family fun park pour les plus jeunes.

Prochainement, une sortie pour aller voir le match Nantes-Bordeaux est proposée aux licenciés et à leurs parents.

Pour la saison prochaine, le groupement est à la recherche des :

- Joueurs, nés en 2008 ou 2009, pour renforcer et faire progresser son effectif actuel U14/ U15 (qui évolue en D1)
- Joueurs, nés en 2006 et 2007, dans le but de recruter une équipe U17, ainsi qu'un éducateur pour cette catégorie
- Nouveaux éducateurs pour l'ensemble des catégories, U6 à U15. Les formations peuvent être financées par le club.

Tél. 06 87 50 79 92

Mail : gjvallees2sevres@gmail.com

Nouvelle responsable du service municipal culture et développement événementiel

Depuis quelques semaines, Aurélie Bernaudeau, responsable du cinéma Henri-Georges Clouzot, a pris les commandes du service culture et développement événementiel. Les associations peuvent la solliciter pour toute demande ou information.

Tél. 06 49 56 49 22

Mail : culture@ville-lacrecche.fr

ACCORD recherche des bénévoles

Face aux demandes croissantes, ACCORD, association d'aide aux démarches administratives et de lutte contre l'exclusion numérique, recherche des bénévoles pour animer les séances d'initiation à l'informatique, les jeudis après-midi et/ou vendredis matins.

Tél. 06 89 74 51 88

Mail : accord.lacrecche79@gmail.com

3 questions à ...



Évelyne Auzuret

Adjointe à la maire en charge de la vie associative et de l'éducation populaire

Pourquoi la commission vie associative a-t-elle mis en place des critères pour l'attribution des subventions ?

"L'objectif est d'éviter les différences de traitement entre les associations. Chacun peut, avec son ressenti personnel, estimer que telle ou telle association mérite plus de subventions qu'une autre. C'est bien naturel et humain. Une autre personne pourrait penser le contraire ou qu'une autre association mérite également plus de subventions. Nous entrons alors dans des débats et des différences de traitements basés sur des aspects peu rationnels. Avec des critères, les subventions sont attribuées de manière équitable. L'enveloppe globale n'a pas baissé.

Les associations peuvent-elles être aidées pour remplir les dossiers de subventions ?

Nous avons recruté un coordinateur de la vie associative en janvier 2021. Slimane Zediallal accompagne les associations dans leur vie quotidienne. Son expérience et ses compétences en gestion de projets lui permettent d'assurer un accompagnement des associations pour remplir le dossier de subvention de la commune, mais aussi dans la recherche de nouveaux financeurs. Des associations ont déjà bénéficié de ses compétences ou sont en accompagnement notamment avec le FDVA (Fond de Développement de la Vie Associative).

À quel moment peut-on demander une subvention ?

Il y a 2 principales périodes d'examen dans l'année : mars et septembre. Il est aussi possible pour les associations de déposer une demande de subvention exceptionnelle à n'importe quel moment.

13 mars

Bourse aux vêtements de l'APE de Boisragon



Franc succès pour la bourse aux vêtements, jouets et objets de puériculture, avec une cinquantaine d'exposants. L'association a malheureusement dû en refuser.

L'APE, forte de ses nouveaux membres et bénévoles, est ouverte à tous les parents d'élèves de l'école Charles Trenet de Boisragon. Elle participe actuellement au financement d'un séjour en Dordogne.

Prochaine bourse : 6 novembre.



TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES REPRÉSENTÉS
AU CONSEIL MUNICIPAL

Le comité budget

Composé de citoyens et de citoyennes bénévoles (vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie pour en faire partie), le **comité budget a analysé les comptes de 2021. Le compte-rendu, rédigé par les membres présents, sera publié dans le mensuel spécial budget.** Rendre transparente notre action était l'un de nos engagements, nous y tenons. Le comité budget a également été invité à réfléchir à la mise en place d'un budget participatif. Après les bases budgétaires posées, le dossier va passer dans les mains du club #JMLACRECHE pour sa partie participative.

Le budget, le débat d'orientation budgétaire

La situation financière était alarmante à notre arrivée, ce qui nous a valu d'être convoqués à la préfecture, car la commune était placée en situation d'alerte. Aujourd'hui, après 2 ans d'efforts, de suppressions des dépenses inutiles, de bonne gestion, mais aussi d'optimisation des recettes, la situation financière de la ville permet d'envisager l'avenir avec optimisme. Nous sommes passés de plus de 13 années d'endettement à près de 5 années. La capacité d'autofinancement nette (qui correspondrait, pour un ménage, à ce qu'il reste pour vivre une fois toutes les charges et emprunts

MAJORITÉ MUNICIPALE : Laetitia HAMOT, Serge GIRAUD, Marie-Laure WATIER, Évelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, Sébastien FORTHIN, Christian HÉRAUD, Catherine GARREAU, Yannick MAILLOU, Christine ROSSARD, Lucile MATHIEU, Yoann TOURET, Élodie DELANEAU, Élodie GUILLIOT-BOZIER, Aurore DOMIN, David BARANGER, Corinne CHEVALLIER, Yann BERTRAND, Ghislaine ROY.

ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

La minorité accueille Sonia Lambert qui vient remplacer Christophe Renaud. Deux Sévrienne, Sonia habite Chavagné depuis plus de 20 ans. Mariée, 2 enfants, elle a été de nombreuses années représentante des parents d'élèves et très active lors de manifestations scolaires. À ce titre, elle fait partie du Conseil d'Administration du collège Jean Vilar.

Débat d'orientation budgétaire

À la présentation du débat d'orientation budgétaire, l'Adjoint aux finances nous a dévoilé des résultats "idylliques" pour notre commune. Seulement, lorsque l'on regarde plus en profondeur les chiffres communiqués, on remarque quelques incohérences. En effet, en 2021 on nous annonce que les budgets annexes (cinéma, Hélianthe) ont des résultats positifs alors que l'on sait que ceux-ci n'ont pas fonctionné toute l'année et qu'ils sont toujours déficitaires. Autre bizarrerie, les résultats étaient négatifs sur les documents délivrés en commission !?. On nous annonce des investissements pour 2022 pour un montant supérieur à 2 000 000 d'euros, sans communiquer sur le montant des emprunts qui seront nécessaires pour réaliser ces investissements. Nous resterons très attentifs dans les prochains mois.

Étalement de la dette

La renégociation de la dette et son étalement dans le temps est pour la majorité un levier essentiel, au même titre que l'impôt, pour investir massivement. S'il est vrai que les annuités sont ainsi moins lourdes, nous considérons que l'allongement des prêts, allant jusqu'en 2035, sera préjudiciable

LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

payés) s'est très nettement améliorée, **passant de - 60 000 € à près de + 450 000 €.** Ceci est très révélateur de notre bonne gestion, et nous en sommes très fiers !!! Ces bons résultats ont pu être présentés au débat d'orientation budgétaire, lors du conseil municipal du 10 mars, qui était filmé, et est toujours disponible sur la page Facebook de la commune.

Un plan d'investissements pour tous et toutes

Cette bonne gestion permet ainsi d'envisager de nouveaux investissements, nécessaires au bon développement de notre commune. Nous avons pu, lors du conseil municipal, dévoiler une feuille de route, un plan pluriannuel d'investissement appelé Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (APCP), à plus de 12 millions d'euros, avec 7 millions d'euros de subventions à solliciter. Surprise de la minorité qui n'a jamais utilisé cet outil. Nous y dévoilons par la somme prévue, une importante volonté de **rénover les voiries** (les rencontres citoyennes ont bien démontré que nous visons juste), **l'éclairage public** et les réseaux. Au programme également, la **rénovation énergétique des écoles** et des bâtiments municipaux, le **cimetière**, la rénovation des **services techniques** (de gros progrès dans l'entretien de notre commune passent par des outils plus adaptés), la **gare**, la **rénovation du bourg**, les **voies cyclables**, la **végétalisation...** La **rénovation de la piscine et des bâtiments sportifs** sont mis de côté, en attendant le résultat de la concertation qui a débuté le 24 mars.

Un cercle budgétaire vertueux

Anticiper permet d'actionner plus de leviers de subventionnement. Bien gérer les finances

permet de s'autofinancer pour les investissements courants. Les bons chiffres permettent de bénéficier de prêts bancaires à plus faibles coûts pour les investissements de projet. C'est un cercle vertueux qui se met en place, et **permettra à notre commune de sortir de sa terne politique de sous-investissements.**

Les rencontres citoyennes

4 rendez-vous ont eu lieu en février et mars, à Boisragon, Chavagné, au Champ de foire et à Champcornu. Toutes ces rencontres ont révélé le manque d'investissement structurel dans les voiries. Cela inclut la sécurisation des écoles, les déplacements du quotidien et la sécurité routière. Avec 600 000 €, c'est la principale dépense d'investissement de notre budget et de très loin. Le travail sera très long, tellement le retard pris est conséquent, nous prenons le sujet à bras le corps.

Le club #JMLACRECHE réfléchira à la nouvelle charte graphique

3 membres du club ont pu rencontrer, le 11 mars, des élus (la minorité qui était invitée s'est excusée de son absence) et la responsable de la communication municipale, pour **discuter du logo et de la charte graphique** de la commune. L'un des membres du club a pu présenter avec précision les intérêts de la refonte graphique, les erreurs à ne pas commettre et apporter un surplus d'intelligence collective au groupe de travail. La décision a été prise d'engager ce travail. **Nous vous invitons à rejoindre le club si ce sujet vous intéresse.** Ce travail incluant le club, les élus et les agents, devra déboucher sur un cahier des charges précis. •

aux futurs élus qui, ayant cette dette à trainer, rencontreront des difficultés pour leurs propres projets d'investissements.

Associations

Les subventions consenties aux associations culturelles, sociales, sportives et hors commune nous ont été présentées.

La majorité a rappelé les 3 types de subventions : fonctionnement, investissement et projets ainsi que l'aide apportée par la mairie pour remplir les dossiers.

Nous trouvons très dommageable que certaines associations, malgré le concours de la mairie à monter leur dossier, puissent avoir des montants largement inférieurs à leur demande. Ainsi l'ADMR qui a demandé 2000€ en fonctionnement ne reçoit que 875€. Elle œuvre pourtant chaque jour **pour faciliter le quotidien de personnes fragilisées et âgées** habitant notre commune.

La majorité rétorque que si la demande est de l'ordre du fonctionnement, un barème « mathématique » est appliqué (nombres d'adhérents d'hommes de femmes, de jeunes, d'actions pour l'environnement,), il y a donc selon elle une impartialité non contestable. Compiqué pour l'ADMR d'avoir une parité de ses adhérents, de faire de l'inclusion ou d'éviter l'empreinte carbone lorsqu'elle se déplace à domicile!

Il est pour nous difficile de comprendre ce choix politique à classer les attributions de subventions plutôt qu'à valoriser les acteurs de la vie locale, plus particulièrement ceux qui s'investissent dans des actions de solidarité envers nos concitoyens

les plus défavorisés ou âgés. **L'humain doit l'emporter sur le « mathématique ».**

Attribution de compensation communautaire

En 2021, la majorité dénonçait le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes vers la commune pour les zones d'activités intercommunales.

En effet, selon elle, le compte n'y était pas : depuis 2014 il manquait 81 000 € par an soit 500 000 € qui viendraient en plus des 933 434€ que nous verse chaque année le Communauté de Communes. Le rapport n'avait pas été approuvé par la majorité qui allait réclamer haut et fort son dû lors de négociations.

L'attribution de compensation communautaire est à nouveau de 933 434€ mais est approuvée cette année par la majorité, officiellement parce que la Communauté de Communes n'a plus d'argent. Ou alors les élus de La Crèche ont-ils désormais du mal à se faire entendre des élus communautaires, las d'être déconsidérés ?

Commission communale pour l'accessibilité

Nos deux représentants sont Sébastien Guitard et Sonia Lambert. •

ENFANCE JEUNESSE



Le jeu au programme de la semaine de la parentalité

Je joue donc "Je" suis, "Je" me construis ! Moment de partage et de convivialité, le jeu sera la thématique de la 4^{ème} édition de la semaine de la parentalité.

En 2016, la commune lançait la 1^{ère} Semaine de la parentalité et de la petite enfance. Trois ans plus tard, la communauté de communes du Haut Val de Sèvre a signé une Convention Territoriale Globale des services aux familles (CTG), permettant de renforcer la collaboration des communes du territoire.

Après une année blanche en 2021, suite à la pandémie, plusieurs communes du territoire ont décidé d'unir leurs compétences pour développer la portée de la Semaine de la parentalité.

Des animations du 13 au 21 mai

Ainsi, du 13 au 21 mai, La Crèche, Pamproux, Saint-Maixent- l'École, Saint-Martin-de Saint-Maixent, Saivres et la communauté de communes vont proposer des animations riches et variées sur le thème du jeu.

Le jeu est un moyen pour structurer la personnalité de l'enfant, développer ses capacités : joie, enthousiasme, créativité, aller à la rencontre de l'autre, accepter les différences, s'affirmer, oser, s'exprimer... Au-delà du simple divertissement, l'enfant utilise le jeu comme un véritable outil pour découvrir le monde qui l'entoure et construire son identité.

Au programme

Ateliers, jeux en familles, spectacles, Aprèm'concert jeunes, concert participatif, conférences, espace box...

Programme complet prochainement disponible sur www.ville-lacrecche.fr, rubrique Grandir et s'épanouir/Petite enfance/Semaine de la parentalité

Les temps périscolaires en question

Courant mars, une réunion entre les parents d'élèves et l'équipe d'encadrement des temps périscolaires avait pour objectif l'amélioration du service, par la compréhension des besoins.



Ainsi, les parents étaient invités à exprimer ces besoins, en termes de temps périscolaires, sous la forme de 4 ateliers, représentant les 4 temps de la journée : accueil du matin, pause méridienne, temps d'activité périscolaire (TAP) et accueil du soir/ateliers périscolaires.

Depuis 2020, une concertation et un diagnostic sont en cours, afin de reconstruire un Projet éducatif territorial (PEDT) partagé par tous. Ainsi, dans cet

objectif, tous les acteurs (élèves, enseignants, familles) ont été consultés. Une restitution complète de tout ce travail sera effectuée en cette fin d'année scolaire.

En parallèle, une enquête réalisée auprès des familles en fin d'année dernière permet de poursuivre le rythme scolaire à 4,5 jours, de façon identique entre la maternelle et les écoles élémentaires. L'organisation actuelle sera poursuivie.

PAROLE DE PARENT

"Maman de deux enfants scolarisés dans deux écoles distinctes de La Crèche, j'ai participé à la soirée d'échanges sur les temps périscolaires. C'était l'occasion de rencontrer l'ensemble des représentants des différentes équipes des accueils périscolaires de notre commune et de réfléchir ensemble, avec d'autres parents, sur l'organisation actuelle de ces temps et sur des propositions concrètes pour l'avenir. L'organisation sous forme d'ateliers était ludique, participative, conviviale et très enrichissante."

Inscriptions à l'école maternelle



Les inscriptions concernent les enfants nés en 2019 et les nouveaux arrivants pour la rentrée 2022/2023.

Modalités d'inscription :

www.ville-lacrecche.fr, rubrique Grandir et s'épanouir/Scolarité/Inscriptions école maternelle



Places disponibles à Ribambelle

Disponibilités au multi-accueil Ribambelle pour la rentrée de septembre 2022, pour les enfants de plus de 12 mois.

Pré-inscription : 05 49 25 02 26 ou ribambelle@ville-lacrecche.fr.



Bernard Friot joue avec les mots

L'auteur jeunesse, Bernard Friot, a passé un après-midi à la salle Henri-Georges Clouzot, pour une lecture publique, suivie d'une séance de dédicace, le 16 mars. L'événement était organisé par l'école élémentaire François Airault, en partenariat avec la municipalité, le collège Jean Vilar, la médiathèque la Ronde des mots et la librairie Les Mots volants.

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent-l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
Communauté de communes Haut Val de Sèvre.



Le centre aquatique est ouvert !

Le centre aquatique intercommunal accueille petits et grands autour de son bassin double (sportif et ludique), ses aires de jeux intérieures et extérieures, son espace bien-être et propose de nombreuses activités.

Aqua Severa est accessible aux personnes en situation de handicap.

+ d'infos : www.cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Compétences/Centre aquatique

Vacances de printemps aux accueils de loisirs

Les accueils de loisirs seront ouverts du 19 au 29 avril.

Inscriptions via le Portail Familles

+ d'infos : www.cc-hautvaldesevre.fr, rubrique Compétences > Enfance-jeunesse > Accueils-de-loisirs



En avril, votre médiathèque vous propose : Lancement du prix des lecteurs KATULU ? :

Retour du prix des bibliothèques du Haut Val de Sèvre cette année sur le thème de l'aventure. Trois sélections de cinq documents sont proposées (récits d'aventure, BD, romans noirs et policiers). Renseignements et inscription auprès des bibliothécaires

Mercredi 27 avril

Des Histoires d'œufs et de chocolat :

- une séance de lectures sur le thème de Pâques à 10 h 30 (pour les 3-8 ans, sur inscription)
- une chasse aux livres de 14 h à 18 h (accès libre dans le secteur jeunesse)

En avant la couleur !

Devenez acteur des expositions de vos médiathèques en nous prêtant vos objets bleus (à La Ronde des mots) ou rouges (à Aqua-Libris) afin de créer un nuancier collectif. Renseignements auprès des bibliothécaires.

**Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche**

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30

Mercredi 14 h - 18 h 30

Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr



Mardi 5 avril
AUDITION ÉCOLE DE MUSIQUE
Musique
Salle de Champcornu
19 h 30

Gratuit
Organisateur : municipalité

Mercredi 6 avril
"GAINSBURG" FOR KIDS
Concert
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe 18 h 30

Organisateur : municipalité
Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Jeudi 7 avril
RÉUNION AMÉNAGEMENT ROUTE DE CHERVEUX
Démocratie participative
Salle du Temple
20 h

Organisateur : municipalité

Jeudi 7 avril
MARCHÉ GOURMAND "MON DÎNER FERMIER" + APÉRO-CONCERT
avec Carpe Diem
Halles du marché
De 17 h à 20 h

Organisateurs : Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et municipalité

Jusqu'au 9 avril
AMOUR ET POLITIQUE
Théâtre
Salle HG Clouzot

Organisateur : Cie des Chats Pitres
Facebook Les Chats Pitres Crèchois

Dimanche 10 avril
CHAMPIONNAT RÉGIONAL ROUTE DE ROLLER DE VITESSE
Sport
Stade Groussard
De 10 h à 17 h 30

Entrée libre autour du stade
Organisateur : Roller crèchois
Renseignements : roller.crechois.fr

Mardi 12 avril
CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil municipal 18 h 30

Jeudi 14 avril
CINÉ-DÉBAT ARTHUR RAMBO
Les dangers des réseaux sociaux
Salle HG Clouzot
20 h 30

<https://www.cinema-clouzot.fr/>

Vendredi 15 avril
SOIRÉE GLAM CHIC LE JOURNAL DE BRIDGET JONES
Cinéma + animations
Salle HG Clouzot
20 h

Renseignements : <https://www.cinema-clouzot.fr/>

Dimanche 17 Avril
CINÉ-MÉMOIRE RASHOMON
Cinéma
Présenté par Fred Abrachkoff
Salle HG Clouzot
17 h

Renseignements : <https://www.cinema-clouzot.fr/>

Jeudi 21 avril
CINÉ-SPECTACLE LE GRAND JOUR DU LIÈVRE
Cinéma
Spectacle "Couette couette"
Salle HG Clouzot
10 h

Renseignements : <https://www.cinema-clouzot.fr/>

Samedi 23 avril
LOTO
Salle de l'Hélianthe
19 h

Organisateur : ACCA La Crèche
Contact : contactaccalacrecche@gmail.com

Samedi 30 avril
DISCO ROLLER
Sport
Gymnase de Chantoiseau 20 h 30

Organisateur : Roller crèchois
Renseignements : roller.crechois.fr

TOUTE LA CRÊCHE en 1 Clic !

IntraMuros

Téléchargez l'appli !

Jeudi 5 mai
MARCHÉ GOURMAND "MON DÎNER FERMIER"
Halles du marché
De 17 h à 20 h

Organisateurs : Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et municipalité

Samedi 7 mai
PORTES OUVERTES DE PRINTEMPS
Jardinage
Jardin du Coteau de Breloux

Organisateur : Aide en crèchois

Mercredi 11 mai
BALLON BANDIT
Théâtre, danse
Saison culturelle
Salle de l'Hélianthe 16 h

Organisateur : municipalité
Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Du 13 au 21 mai
SEMAINE DE LA PARENTALITÉ
Jeunesse

Organisateur : municipalité
Renseignements : www.ville-lacrecche.fr

Samedi 14 mai
GALA ROLLER
Sport
Gymnase de Chantoiseau 20 h 30

Organisateur : Roller crèchois

ACTIVITÉS JEUNESSE DU 19 AU 22 AVRIL

Aprèm'sports
Voile ou équitation / bowling

Aprèm'créatifs
Atelier théâtre / Sortie cinéma avec visite cabine de projection / Atelier création de BD

Inscriptions avant le 11 avril
+ d'infos : www.ville-lacrecche.fr, rubrique Grandir et s'épanouir / Jeunesse/Activités jeunesse

Dimanche 15 mai
NORDICRÊCHOISE
Sport
Salle de Champcornu 7 h 30

Organisateur : Nordic club crèchois
Renseignements : <https://www.nordic-club-crechois.org/>

Dimanche 29 mai
VIDE-GRENIER
Brocante
Stade Groussard

Organisateur : FNACA

LE CARNET

NAISSANCES

19 février : Aminata CAMARA
26 février : Anaïs PROUVOST
26 février : Marceau MAUGIN
16 mars : Eden TAVIAUX
18 mars : Lawsen AUDIGER STEIMBACH
20 mars : Lila AÏTCHAOUCHE

DÉCÈS

12 février : Pascal GOURDIN	54 ans
16 février : Paulette AUZANNET	97 ans
23 février : Michel PASCHER	74 ans
1 ^{er} mars : Francis GASNIER	88 ans
11 mars : Micheline FAZILLEAU	90 ans
13 mars : Jacqueline NAUDIN	91 ans
16 mars : Jacky CHÂTELIER	72 ans

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 10 et 24 avril 2022

HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE > 8 h à 19 h

BUREAUX DE VOTE

- **Bureau 1 :** salle du conseil municipal en mairie (anciennement cantine)
- **Bureau 2 :** salle de Chavagné (impasse des Écoles)
- **Bureau 3 :** salle de Champcornu (34 route de Champcornu)
- **Bureau 4 :** salle des Halles (rue des Halles)

VOTER PAR PROCURATION

Si vous vous trouvez dans l'impossibilité de vous déplacer aux urnes les jours d'élections, vous pouvez mandater une personne pour voter à votre place.

Démarche :

- Se rendre au bureau de la gendarmerie ou de la police avec sa pièce d'identité
- Fournir l'état civil de la personne qui va voter à votre place
- Vous devez faire la procuration le plus tôt possible, à cause des délais d'acheminement

Informations complémentaires : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

SAISON CULTURELLE

GAINSBURG FOR KIDS
6 AVRIL
Concert - À partir de 7 ans

BALLON BANDIT
11 MAI
Théâtre, danse
À partir de 3 ans



Nouvelle entreprise DGF et Jardin

Damien Guillon assure la destruction de nuisibles (nids de guêpes et frelons) et l'entretien des jardins (tonde, débroussaillage, entretien, élagage).
Tél. 06 59 94 97 67
Mail : dgf.et.jardin79260@gmail.com
Facebook : DGF & Jardin

le saviez-vous ?



Astuces anti-gaspi Voisin Voisine Zéro Déchet (VWZD)

Les beaux jours arrivent, tous au jardin !
Voilà quelques astuces naturelles pour éviter la propagation des herbes indésirables :

- Paillez vos bordures, vos plates-bandes avec les déchets verts de votre jardin (feuilles mortes, tonte de pelouse sèche...). Cela limite la germination de plantes indésirables, retient l'eau (ce qui permet de limiter l'arrosage), amende et protège le sol.
 - Ne tondez pas trop ras. En conservant 6 à 8 cm de hauteur de gazon, les herbes indésirables auront plus de difficulté à pousser.
 - Semez des plantes à croissance rapide (moutarde, phacélie...) sur les parcelles non cultivées du jardin. Elles joueront leur rôle d'engrais vert.
 - Astuce : mélangez 1 litre de vinaigre blanc avec 1/2 litre d'eau et vous obtiendrez un désherbant écologique.
 - Un carré pour la biodiversité : laissez pousser librement les "mauvaises herbes" sur une partie de votre terrain, ce sera un excellent moyen d'abriter la faune auxiliaire, notamment les insectes régulateurs (carabes, syrphes, chrysopes, coccinelles, et bien d'autres...). Ils trouveront dans cette diversité végétale le gîte et le couvert.
- Nous vous souhaitons d'agréables heures de jardinage !